

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 058

Le 30 mai 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Spartan Energy Corp. (SPE) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Spartan Energy Corp. («Spartan») et Vermilion Energy Inc. («VET») ont annoncé le 28 mai 2018 que Vermilion Energy Inc. s'est portée acquéreur de toutes les actions émises et en circulation de Spartan Energy Corp. Selon les modalités de cette entente, les actionnaires de Spartan recevront 0.1476 action de Vermilion Energy Inc. en échange de chaque action ordinaire de Spartan.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des actions de Spartan Energy Corp. aura lieu à la fermeture du marché le 31 mai 2018.

Spartan Energy Corp. (« SPE »)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Spartan Energy Corp. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 1 juin 2018
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** VET1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 14 actions ordinaires de VET et une considération en espèces équivalente à 0,76 action de VET (Basé sur le prix de clôture de VET du jeudi 31 mai 2018). Le montant sera confirmé sur une nouvelle circulaire.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options Spartan Energy Corp. SPE seront négociées sous le nouveau symbole VET1 pour représenter le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la liste de négociation.

Spartan Energy Corp.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
3,00 \$	SPE	VET1
4,00 \$	SPE	VET1
5,00 \$	SPE	VET1
6,00 \$	SPE	VET1
7,00 \$	SPE	VET1

8,00 \$	SPE	VET1
9,00 \$	SPE	VET1
10,00 \$	SPE	VET1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC